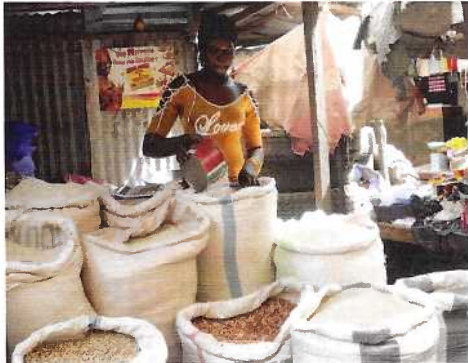


Mali-Suisse : UNE NOUVELLE STRATÉGIE DE COOPÉRATION EN CHANTIER

« Stratégie de coopération 2017-2020 », telle est la dénomination de la nouvelle dynamique de coopération entre notre pays et la Suisse. Hier, à la faveur de la 3^e session des Rencontres partenariales Mali/Suisse, les experts des deux pays ont développé les stratégies de mise en œuvre de ce nouveau programme, et dégagé des perspectives pour le futur. La cérémonie d'ouverture des travaux était présidée par l'ambassadeur Mamadou Mandjou Berthé, directeur Europe au ministère des Affaires étrangères, de la Coopération internationale et de l'Intégration africaine. On notait également la présence de l'ambassadeur Manuel Sager, directeur du développement et de la coopération suisse.

Fort de ses 40 années de présence au Mali, la Suisse continue son engagement dans la lutte contre la pauvreté et en faveur d'une paix durable. Cet engagement est renouvelé par l'approbation d'une nouvelle « Stratégie de coopération 2017-2020 » qui se concentre essentiellement sur

Réunis dans notre capitale, experts maliens et suisses ont développé les approches de mise en œuvre de ce nouveau programme et dégagé des perspectives



Le développement rural et la sécurité alimentaire constituent des domaines clés de la nouvelle « Stratégie de coopération 2017-2020 »

trois domaines clés : le développement rural et la sécurité alimentaire, la gouvernance et la

paix, l'éducation de base et la formation professionnelle. Ces programmes seront mis en œuvre

dans les Régions de Sikasso, Mopti et Tombouctou. La Suisse apporte également de l'aide d'urgence et appuie la protection des victimes de conflits. Un accent particulier est mis sur les perspectives socio-économiques des jeunes et des femmes.

Plus spécifiquement, les trois thèmes prioritaires de la nouvelle stratégie de coopération abordent le développement rural et la sécurité alimentaire.

En effet, « le secteur agricole joue un rôle capital dans l'économie du Mali, à la fois sur le plan de la croissance économique et sur celui de la sécurité alimentaire et nutritionnelle », explique-t-on dans un communiqué remis à la presse. Toutefois, poursuit le même communiqué, « environ un quart de la population se trouve en situation d'insécurité alimentaire chronique ».

Face à cette réalité, les programmes suisses de ce domaine visent à améliorer les revenus

des populations, la sécurité alimentaire et nutritionnelle ainsi que les revenus des exploitations familiales. Ils contribuent aussi à valoriser le potentiel agropastoral en développant les chaînes de valeurs.

Dans son intervention lors de la cérémonie d'ouverture des travaux, l'ambassadeur Manuel Sager, a souligné l'augmentation constante du volume d'aide qu'apporte la Suisse au Mali. Cette aide, en 2016, a été estimée à 15 milliards de francs CFA. En outre, la Suisse a aidé le Mali à adopter des politiques majeures pour son avenir.

Le futur, selon le diplomate, « ce sont nos priorités communes pour la période 2017-2020 ». Celles-ci doivent répondre aux défis du Mali en matière de consolidation de la paix, de réconciliation nationale et de recul de la pauvreté. « C'est pourquoi la Suisse s'engage à soutenir les efforts des Maliens avec une approche intégrée de ses instruments de coopération », a-t-il déclaré.

Cet engagement de la Suisse

aux côtés de notre pays a été salué à juste titre par Mamadou Mandjou Berthé. « Les relations de coopération et d'amitié entre le Mali et la Suisse sont excellentes et basées sur le respect mutuel, le partage des valeurs communes, la solidarité et la fraternité », dira-t-il. Le représentant du ministre a aussi souligné que « ces relations se sont raffermies davantage depuis la visite que le ministre des Affaires étrangères, de la Coopération internationale et de l'Intégration africaine a effectuée en Suisse, en octobre 2016 ».

S'agissant du nouveau Programme de coopération, M. Berthé a révélé qu'il est doté d'une enveloppe prévisionnelle de 60 milliards de fca. Avant d'inviter « les experts maliens et suisses à procéder à la revue des projets et programmes, à développer les stratégies de mise en œuvre du nouveau programme de coopération, et les perspectives pour le futur programme de coopération ».

Issa DEMBÉLÉ

Afrique : L'UE FAVORISE LES INVESTISSEMENTS DANS LES ÉNERGIES RENOUVELABLES

La Commission européenne poursuit son rôle moteur au sein de l'Initiative de l'Afrique pour les énergies renouvelables, dans le cadre de ses efforts pour la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'Accord de Paris sur le changement climatique. Le 4 mars 2017, le commissaire pour la coopération internationale et le développement, Neven Mimica, a annoncé à Conakry, en Guinée, lors de la deuxième réunion du conseil d'administration de l'Initiative africaine pour les énergies renouvelables, la préparation de 19 nouveaux projets, susceptibles de générer 4,8 milliards d'euros d'investissements et 1,8 gigawatts des énergies renouvelables en Afrique.

L'Union européenne contribuera à ces projets à titre indicatif, à hauteur de 300 millions d'euros qui devraient mobiliser des investissements à hauteur de 4,8 milliards d'euros au total. « En lançant ces 19 nouveaux projets, pour un montant de 4,8 milliards d'euros d'investissements, l'UE tient ses promesses. Nous transformons nos promesses en projets concrets produisant des effets réels sur le terrain. Ce faisant, l'UE se positionne une fois de plus en première ligne pour soutenir le continent africain en matière de promotion des énergies renouvelables en vue de l'amélioration de l'accès des citoyens africains à l'énergie », a déclaré Neven Mimica.

Cette nouvelle aide contribuera à la réalisation des objectifs de l'UE à l'horizon 2020: faire en sorte que 30 millions de personnes supplémentaires aient accès aux énergies durables, économiser 11 millions de tonnes de dioxyde de carbone par an et aider à la production de 5 gigawatts à partir de sources d'énergies renouvelables en Afrique. Ces objectifs représentent à eux seuls la moitié de l'objectif général de l'Initiative africaine pour les énergies renouvelables, étant donné que la finalité première de l'IAER est d'atteindre 10 giga-

watts de capacité nouvelle de production d'énergie à partir de sources d'énergies renouvelables en Afrique d'ici 2020 et de mobiliser le potentiel africain pour produire au moins 300 gigawatts à partir de sources d'énergies renouvelables d'ici 2030. Le fonds de développement de l'UE pour l'énergie renouvelable en Afrique sub-saharienne pour la période 2014-2020 s'élève

approximativement à 27 millions d'euros.

La Commission européenne, les États membres de l'UE et les établissements financiers de l'Union se sont engagés à appuyer l'IAER au moyen d'instruments et de mécanismes financiers déjà en place. En font partie la facilité d'investissement pour l'Afrique, l'Initiative de financement de l'électrification (Electrifi),

ainsi que les nouvelles possibilités qui seront mises à disposition dans le cadre du futur plan d'investissement extérieur afin de mobiliser les investissements dans le domaine des énergies renouvelables qui libéreront le potentiel de l'Afrique et amélioreront les conditions de vie de millions de personnes.

L'Initiative africaine pour les énergies renouvelables

(IAER) est une initiative de l'Union africaine, lancée et dirigée par l'Afrique. Elle a pour objectif d'exploiter les abondantes ressources en énergie renouvelable que possède le continent afin d'aider les pays africains à étayer leurs stratégies en matière de développement et d'effectuer une transition rapide vers un développement économique à faible taux d'émission de carbone. Ce fai-

sant, l'Initiative améliorera l'accès à une énergie durable et abordable tout en traitant la question du changement climatique. Lancée lors de la COP21 à Paris en décembre 2015, l'IAER bénéficie d'un large soutien de la part des partenaires de développement au niveau international.

(Source : Union européenne)

Plateforme des régulateurs de la communication et de l'audiovisuel de l'UEMOA et de la Guinée : FODIÉ TOURÉ ÉLU VICE-PRÉSIDENT

L'invitation de la présidente du Conseil supérieur de la communication du Burkina Faso, le président de la Haute autorité de la communication (HAC), Fodié Touré, a participé à la 5^e conférence de la Plateforme des régulateurs de la communication et de l'audiovisuel des pays membres de l'UEMOA et de la Guinée Conakry, tenue le jeudi 2 mars 2017 à Ouagadougou.

La Plateforme des régulateurs de la communication et de l'audiovisuel des pays membres de l'UEMOA et de la Guinée Conakry est née à Ouagadougou au Burkina Faso en 2014. Elle a pour mission, entre autres, d'impulser des études relatives à l'environnement médiatique Ouest-Africain ; de mener des réflexions sur les enjeux technologiques, sociologiques, politiques et économiques du secteur de l'audiovisuel en Afrique de l'Ouest, d'améliorer les performances techniques de ses membres par le renforcement des capacités ; d'encourager les organismes de financement à investir dans la production, la distribution et l'exploitation des œuvres audiovisuelles.

Depuis elle a connu des difficultés et certains événements ont entravé son fonctionnement. Pour assurer la renaissance et la redynamisation de la plateforme, la 5^e conférence des présidents, après avoir adopté le rapport d'activités, a installé la vice-présidente sor-

tante Mme Martine Kondé, présidente de la HAC de la Guinée Conakry dans les fonctions de présidente de la Plateforme pour la période 2017-2019. Elle a ensuite élu à l'unanimité à la vice-présidence Fodié Touré, président de la HAC du Mali pour la même période. Conformément aux statuts, notre pays assurera la présidence de la Plateforme des régulateurs de la communication et de l'audiovisuel des pays membres de l'UEMOA et de la Guinée Conakry pour la période 2019-2021. Le secrétariat exécutif de la Plateforme est assuré à titre permanent par la Côte d'Ivoire à travers le président de la HACA-CI.

En relançant la Plateforme à Ouagadougou, les Instances de régulation de la communication et de l'audiovisuel de l'espace UEMOA et de la Guinée Conakry veulent raffermir leurs actions et mutualiser leurs efforts en vue d'assurer le développement et la promotion de la communication et de l'audiovisuel dans notre sous-région.

Ainsi les Présidents ont planché sur les mesures de relance de la Plateforme, notamment une bonne lecture des textes, le financement de la Plateforme et la stimulation dans les échanges et partage d'expériences afin de relayer les défis de la régulation en cette période cruciale de transition numérique. Sur ce sujet, le secrétaire exécutif de la Plateforme, le président de la HACA de Côte d'Ivoire, Ibrahim



Sy Savané a indiqué que la Plateforme doit être souple, flexible et vigilante dans son action. Elle ne doit pas être vue comme une prolongation du Pouvoir d'Etat. Pour ce faire, le Président Savané a invité ses pairs à plus de communications, de promotion des libertés et de pédagogie dans l'action de contrôle et de régulation des structures (les médias)...

La présidente du Conseil supérieur de la communication

(CSC) du Burkina Faso, hôte de la 5^e Conférence de la Plateforme a estimé que la Plateforme est un espace de partage d'expériences par excellence. Elle a exhorté ses pairs et leurs collaborateurs à s'impliquer véritablement pour stimuler l'efficacité des secteurs de la Communication et de l'Audiovisuel dans notre sous-région. La Présidente de la Plateforme Mme Martine Kondé, a estimé, quant à elle, que pour

que nos médias deviennent de véritables catalyseurs de maintien de la paix et de la stabilité sociale et économique, il faut une synergie des compétences et des capacités de toutes les institutions membres de la Plateforme.

Fodié Touré, s'est réjoui de la confiance placée en sa jeune institution, la HAC du Mali, par ses homologues et a pris l'engagement d'accompagner son homologue de Guinée durant son mandat et de se mettre à la disposition du secrétariat exécutif en vue de la redynamisation de la Plateforme.

Le Président de la HAC du Mali a aussi rassuré la conférence des présidents que la HAC du Mali saura mériter de cette confiance en plaçant son mandat (2019-2021) sous le signe de la relance effective des missions de la Plateforme.

La prochaine assemblée générale des présidents de la Plateforme aura lieu en février-mars 2018 à Conakry. La 6^e conférence des présidents aura lieu à Bamako en février-mars 2019, au cours de laquelle la HAC du Mali sera investie présidente de la Plateforme des régulateurs de la communication et de l'audiovisuel des pays membres de l'UEMOA et de la Guinée Conakry.

(Source : Haute Autorité de la communication)